



Elu-e-s Europe Ecologie les Verts
Région Midi-Pyrénées

Communiqué de Presse

Jeudi 10 octobre 2013

Catherine Grèze, Eurodéputée EELV, **José Bové**, Eurodéputé EELV, **Françoise Dedieu-Casties**, Vice-présidente EELV du Conseil Régional en charge du développement durable et de nombreux élu-e-s écologistes régionaux viendront montrer leur opposition au projet de barrage de Sivens

Samedi 12 octobre à 10h sur le site du projet

aux côtés des membres du collectif, des agriculteurs locaux et des opposants au barrage pour demander une annulation du projet et des études indépendantes supplémentaires.

Après deux avis défavorables des scientifiques et experts régionaux et nationaux et malgré la demande de la commission d'enquête publique de subordonner la déclaration d'utilité publique et l'autorisation de travaux à l'avis favorable du CNPN, la Préfecture du Tarn a décidé d'autoriser la réalisation du barrage.

« *Le processus artificiel de consultation publique et les passages en force de la Préfecture et du Conseil Général du Tarn négligeant les avis scientifiques, citoyens et politiques sont caricaturaux. Le projet de retenue de Sivens est **un projet inacceptable**, financé à 100% par des fonds publics, qui ne doit pas voir le jour* ». Françoise Dedieu-Casties, Vice-Présidente du Conseil Régional, Maire de Lacaugne.

Pour Guillaume Cros, Président du Groupe EELV au Conseil Régional et élu tarnais, « *le projet de retenue du Sivens constitue **un projet dépassé*** ». En effet, il ne ferait que participer à la destruction – de manière irrémédiable – de près de 13 hectares de zones humides et d'espèces protégées.

Pour José Bové, Député européen « *Sivens est l'exemple même du modèle d'agriculture productiviste et intensive que nous combattons depuis des années. Face au changement climatique, une autre agriculture impose des choix agronomiques. **Il faut modifier les pratiques agricoles**, limiter les plantations gourmandes en eau comme le maïs* ».

Pour Catherine Grèze, Députée européenne EELV du Sud-Ouest : « **Ce projet est contraire aux textes européens !** La destruction de la zone humide va à l'encontre de la Directive cadre sur l'eau et le Commissaire européen Potočnik m'a confirmé que pour un barrage de cette ampleur, l'incidence sur la masse d'eau devait être prise en compte. Ce n'est pas le cas ! »

**Les élu-e-s Europe Ecologie les Verts se mobilisent
aux côtés du Collectif pour « la sauvegarde de la zone humide du Testet »**

**Conférence de presse - Samedi 12 octobre à 10h
Mairie de l'Isle sur Tarn - 1er étage**

Contacts :

Fanny Thibert - 06 58 41 47 75 - fanny.thibert@catherinegreze.eu

Anne Lacouture - 06 83 98 56 06 - contact@jose-bove.eu

Camille Barrault - 06 38 68 04 63 - camille.barrault@cr-mip.fr

